



**Banque de
Nouvelle Calédonie**

BANQUE & ASSURANCE



PROFESSIONNELS

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

APPLICABLES AU 1^{ER} NOVEMBRE 2020



Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des professionnels et entreprises en vigueur au 01/11/2020. La Banque de Nouvelle Calédonie fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Banque de Nouvelle Calédonie.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Banque de Nouvelle Calédonie se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix sont exprimés en F. CFP, avec le détail des montants Toutes Taxes Comprises (TTC) pouvant inclure la TSS (5% depuis le 01/04/2006), la CCS (2% depuis le 01/01/2015), l'IRCDC (8% depuis le 31/12/1993), la TOF (6% depuis le 01/03/1990). Les taxes indiquées sont susceptibles de varier en fonction des évolutions de la fiscalité.

Retrouvez l'ensemble de nos conditions tarifaires sur le site internet :

www.bnc.nc



BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP
RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001– Siège social : 10, avenue du
Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire
en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00
contact@bnc.nc.



Sommaire

1	OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	
	Ouverture, transformation, clôture	7
	Relevés de compte	7
	Frais et commissions	7
	Services en agence	8
2	BANQUE À DISTANCE	10
3	VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	
	Cartes	11
	Virements	13
	Prélèvements et TIP	14
	Chèques	15
4	ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE	17
5	IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	
	Commission d'intervention	17
	Opérations particulières	18
	Incidents de paiement	18
	Incidents sur effets et Dailly	20
	Incidents sur les crédits	20
	Frais divers	20

Sommaire

6	DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	
	Financement bancaire court terme	21
	Financement des investissements	22
	Frais divers	23
	Cautions	23
7	ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
	Épargne bancaire	25
	Placements financiers	25
8	ASSURANCES ET PREVOYANCE	27
9	OPÉRATIONS INTERNATIONALES	
	Opérations au guichet	27
	Virements	28
	Chèques	28
	Opérations documentaires	29



1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Tarifs TTC
en F. CFP

Tarifs TTC
en F. CFP

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture / clôture de compte **Gratuit**

RELEVÉS DE COMPTE

Relevé mensuel - trimestriel - semestriel - annuel **Gratuit**

Relevé journalier **5 512**

Relevé hebdomadaire **2 650**

Relevé décadaire **2 544**

Relevé par quinzaine **2 067**

FRAIS ET COMMISSIONS

Tenue de compte **4 982⁽¹⁾**

Tenue de compte pour les syndicats de copropriété, les comités d'entreprise et les syndicats **2 597⁽¹⁾**

Tenue de compte pour les associations loi 1901 **1 696⁽¹⁾**

Tenue de compte inactif **900⁽¹⁾**

Actualisation du dossier administratif⁽²⁾ **4 913**

(1) Cotisation trimestrielle

(2) Frais d'actualisation du dossier administratif : dans le cadre réglementaire de la connaissance client et du dispositif de notation interne de l'établissement, frais inhérents à la gestion, à la fiabilisation et à l'actualisation des données administratives, juridiques, comptables et financières du client



DÉFINITION : Compte inactif. Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes-titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

SERVICES EN AGENCE

Édition à la demande

Relevé d'Identité Bancaire - RIB **Gratuit**

Relevé de compte **912**

Relevé de compte clos **1 738**

Avis d'opération **2 184**

Échelle d'intérêts **2 184**

Retrait d'espèces

Retrait d'espèces sans moyen de paiement (retrait Tempo) effectué dans une agence non détentrice du compte **908**

Dépôt de valeurs

Dépôt de valeurs (chèque, espèces et virement) **Gratuit**

Ramassage des fonds par sacoches ou autres moyens **Selon devis**

Coffre-fort

Frais de location de coffre-fort (selon contenance) **De 8 734 à 27 295**

Caution **43 460**

Effraction de coffre-fort⁽¹⁾ **Selon devis**

Intervention pour ouverture d'un coffre-fort⁽²⁾ **16 870**

Recherche

Frais de recherche de document et opération par carte (par opération datant de moins de 3 mois) **3 339**

Frais de recherche de document et opération par carte (par opération datant de plus de 3 mois) **5 936**

Frais de recherche sur contestation non justifiée d'une opération effectuée par carte **6 360**

Attestation et relevé divers

Attestations diverses (renseignements à des établissements financiers ou assimilés, lettre d'honorabilité ou de notoriété, attestation annuelle d'intérêts sur crédit immobilier) **3 244**

Information des cautions **4 197**

Information annuelle aux Commissaires aux Comptes **10 070**

(1) Frais d'intervention en sus

(2) Frais d'effraction en sus



	Tarifs TTC en F. CFP
Attestation d'appel d'offre	727
Frais d'expédition	
Envoi par courrier, fax ou e-mail pour confirmation d'opération	212
Courrier en recommandé	1 665
Courrier en recommandé par service express	3 180
Retour courrier non délivré (suite changement d'adresse non signalé ou incorrect)	2 120
Succession	
Ouverture de dossier en succession ⁽¹⁾	21 705
Gestion de dossier en succession ⁽²⁾	9 085

(1) Par dossier

(2) Par compte et par an

Services bancaires de base	Gratuit
Services définis à l'article D. 312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du droit au compte :	
<i>L'ouverture, la tenue et la clôture du compte</i>	
<i>Un changement d'adresse par an</i>	
<i>La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire</i>	
<i>La domiciliation de virements bancaires</i>	
<i>La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte</i>	
<i>L'encaissement de chèques et de virements bancaires</i>	
<i>Les paiements par prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement local), TIP ou par virement bancaire local, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance</i>	
<i>Abonnement à des services de banque à distance "Lagon"</i>	
<i>Les dépôts et les retraits d'espèces aux guichets ou aux distributeurs automatiques de la BNC</i>	
<i>Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)</i>	
<i>Deux formules de chèques de banque par mois</i>	
<i>La réalisation des opérations de caisse</i>	

2 | BANQUE À DISTANCE

Tarifs TTC en F. CFP

Service WEBEDI	
Abonnement à des services de banque à distance "WEBEDI" (saisie, transfert et confirmation) Mono client	3 604
"WEBEDI" - Mono client avec le module Pouvoir	3 922
Abonnement à des services de banque à distance "WEBEDI" (saisie, transfert et confirmation) Multi clients	6 678
"WEBEDI" - Multi clients avec le module Pouvoir	6 996
Frais d'intervention ou de paramétrage "WEBEDI"	557
Service EBICS	
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS T" - Mono client	3 922
"EBICS T" - Mono client avec le module Pouvoir	4 240
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS T" - Multi clients	6 996
"EBICS T" - Multi clients avec le module Pouvoir	7 314
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS TS" - Mono client	4 240
Abonnement à des services de banque à distance "EBICS TS" - Multi clients	7 314
Signature numérique par certificat	
SWIFT 3S Key (USB PRO)	13 780
Génération de fichiers - Emeraude	
Forfait d'installation et paramétrage	10 600
Divers	
Intervention "WEBEDI"/"EBICS"	15 900
Traitement par la banque du fichier des rejets de prélèvements émis par un client émetteur de la BNC	3 F. CFP + TOF ⁽¹⁾
Frais de confirmation papier	424
Avenant sur contrat "WEBEDI" ou "EBICS"	530
Rédition de code secret "EBNC"/"WEBEDI"	445
Via téléphone et mobilis	
Abonnement à des services de banque à distance "Bankophone" ⁽²⁾	Gratuit
Coût d'un contact "Bankophone" ⁽³⁾	133

(1) Par opération

(2) Hors coût de la communication locale facturée par le prestataire extérieur

(3) Facturé par le prestataire extérieur



	Tarifs TTC en F. CFP
Via internet – Services Ebnc	
Abonnement à des services de banque à distance "Lagon" ⁽¹⁾	Gratuit
Abonnement à des services de banque à distance "Récif" ⁽²⁾	74
Abonnement à des services de banque à distance "Récif +" ⁽³⁾	795
Abonnement à des services de banque à distance "Océan" ⁽⁴⁾	1 071
Lecteur CAP (permet des paiements sécurisés sur internet)	1 060
Boîtier Digipass (permet l'ajout de bénéficiaires dans les abonnements "Récif" , "Récif +" et "Océan")	5 300
Émission d'un virement à destination de l'étranger (sous réserve d'être abonné au service "Océan")	1 240 ⁽⁵⁾
Frais du correspondant (à la charge du donneur d'ordre) ⁽⁶⁾	2 120

- (1) Consultation des comptes et virement entre comptes en F. CFP du titulaire
 (2) Accès à l'option de virement local occasionnel en F. CFP
 (3) Accès aux options de virement ponctuel et permanent locaux ou SEPA-COM-Pacifique en F. CFP et en euro
 (4) Accès à l'option de virement vers l'international
 (5) 50% du tarif papier. Frais de SWIFT en sus
 (6) Application des frais réels si les frais du correspondant sont supérieurs à 2 120 F. CFP

3 | VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

	Tarifs TTC en F. CFP
CARTES	
Cartes de retrait	
Cotisation carte de retrait "Instinct" ⁽¹⁾	3 244
Cotisation carte de paiement internationale à autorisation systématique (ce produit n'est plus commercialisé) ⁽¹⁾	3 699
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Classic (cette offre n'est plus commercialisée) ou Visa Business ⁽¹⁾	5 074
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat ou différé Visa Premier (cette offre n'est plus commercialisée) ou Visa Gold Business ⁽¹⁾	17 532
Cartes American Express	Nous consulter

- (1) Cotisation annuelle

 **À SAVOIR :** Les cartes de paiement internationales à débit immédiat ou différé Visa ou American Express vous permettront d'effectuer des opérations à l'étranger. Votre conseiller se tient à votre disposition pour vous guider dans le choix de la carte la mieux adaptée à vos besoins.

En cas de perte ou de vol, appelez le **00 33 2 54 54 67 12 pour faire immédiatement opposition.**

	Tarifs TTC en F. CFP
Opérations diverses	
Frais de réédition du code secret	3 784
Frais de refection de la carte	4 770
Frais pour extraction d'une carte en urgence	3 784
Frais de modification du plafond	5 671
Frais de gardiennage (au-delà d'un mois)	1 590
Frais pour restitution de la carte après capture	2 205

 **À SAVOIR :** En cas de vol ou d'une utilisation frauduleuse de votre carte à votre insu, sur internet par exemple, votre banque prend en charge les frais de mise en opposition de votre carte et la remplace. Nous vous invitons à faire opposition au plus tôt. Votre banque peut être également à l'initiative du blocage de votre carte si elle soupçonne une utilisation frauduleuse de cette dernière.

 **DÉFINITION :** **Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets.** Le compte est débité du montant d'un retrait d'espèces effectué au moyen d'une carte de retrait ou de paiement à un distributeur automatique de billets.

Opérations par carte en Nouvelle-Calédonie	
Retrait d'espèces au DAB ⁽¹⁾ de la BNC	Gratuit
Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un DAB ⁽¹⁾ d'un autre établissement avec une carte de paiement, en NC dans les villes/villages où la BNC ne dispose pas de DAB ⁽¹⁾)	Gratuit

- (1) Distributeur Automatique de Billets



Retrait d'espèces (cas de retrait en F. CFP à un DAB ⁽¹⁾ d'un autre établissement avec une carte de paiement, en NC dans les villes/villages où la BNC dispose de DAB ⁽¹⁾)	137
Opérations par carte en euro dans les 27 pays de la CEE (dont la France)	
Paielement par carte émise par la BNC	Gratuit
Retrait d'espèces au DAB ⁽¹⁾	Gratuit
Opérations par carte dans les pays hors de la CEE	
Paielement par carte émise par la BNC	2,80%⁽²⁾
Retrait d'espèces au DAB ⁽¹⁾	
<i>Commission fixe par transaction</i>	407
<i>Commission proportionnelle par transaction</i>	2,80%
Dates de valeur relatives aux opérations de paiement par carte bancaire à débit différé	
<i>Date d'arrêté de compte</i>	Fin de mois
<i>Date de valeur</i>	Dernier jour ouvré du mois
<i>Date de débit des factures</i>	Dernier jour ouvré du mois

(1) Distributeur Automatique de Billets

(2) Par transaction. Max. 783 F. CFP

Tarifs TTC
en F. CFP

VIREMENTS

Virement simple	
Virement (cas d'un virement local occasionnel de compte BNC à compte BNC, en faveur de soi-même)	Gratuit
Virement (cas d'un virement local occasionnel)	477
Virement (cas d'un virement dans la zone Pacifique en F. CFP)	477
Virement (cas d'un virement SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro occasionnel) ⁽²⁾	1 447
Dates de valeur appliquées aux virements	
<i>Virement émis</i>	J⁽³⁾
<i>Virement reçu en F. CFP</i>	J⁽³⁾
<i>Virement reçu en devise payé en F. CFP</i>	J⁽³⁾+2 ouvrés

(1) SEPA-COM-Pacifique concerne les virements et prélèvements en euro échangés entre la République française "zone SEPA" et les COM du Pacifique, ainsi qu'entre les COM du Pacifique

(2) Frais de SWIFT en sus

(3) Date de comptabilisation

 **DÉFINITION : Virement local.** Le compte est débité du montant d'un virement local, permanent ou occasionnel, libellé en F. CFP, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en Nouvelle-Calédonie.

 **DÉFINITION : Virement SEPA-COM-Pacifique** Le compte est débité du montant d'un virement SEPA-COM-Pacifique, permanent ou occasionnel, libellé en euro, au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en République française "zone SEPA" et dans les COM du Pacifique.

Tarifs TTC
en F. CFP

Émission d'un virement par liste sur papier	
Frais d'émission d'un virement multiple local (via une liste papier)	1 007
Frais d'émission d'un virement multiple dans la zone Pacifique en F. CFP (via une liste papier)	1 007
Frais d'émission d'un virement multiple SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro (via une liste papier)	1 511
Virement permanent	
Frais de mise en place d'un virement permanent en faveur de soi-même, d'un compte BNC à un compte BNC	Gratuit
Frais de mise en place d'un virement permanent local en faveur d'un tiers	1 553
Émission d'un virement permanent local	413
Frais de modification ou annulation d'un virement permanent local	1 484
Frais de mise en place d'un virement permanent dans la zone Pacifique en F. CFP en faveur d'un tiers	1 553
Émission d'un virement permanent dans la zone Pacifique en F. CFP	413
Frais de mise en place, modification ou annulation d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro	1 553
Émission d'un virement permanent SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro	1 447

PRÉLÈVEMENTS ET TIP

Demande de création d'un Numéro National Émetteur (NNE)	7 420
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement local	1 665

(1) SEPA-COM-Pacifique concerne les virements et prélèvements en euro échangés entre la République française "zone SEPA" et les COM du Pacifique, ainsi qu'entre les COM du Pacifique



	Tarifs TTC en F. CFP
Paiement d'un prélèvement local	Gratuit
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro	1 665
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique ⁽¹⁾ en euro	106
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP)	Gratuit
Date de valeur appliquée aux prélèvements	
<i>Prélèvement payé</i>	Jour de l'opération

(1) SEPA-COM-Pacifique concerne les virements et prélèvements en euro échangés entre la République française "zone SEPA" et les COM du Pacifique, ainsi qu'entre les COM du Pacifique

 **DÉFINITION : Paiement d'un prélèvement local.** Le compte est débité du montant d'un prélèvement local, permanent ou occasionnel, libellé en F. CFP, émis par un créancier dont le compte est situé en Nouvelle-Calédonie.

 **DÉFINITION : Paiement d'un prélèvement SEPA-COM-Pacifique.** Le prélèvement SEPA-COM-Pacifique est en euro et permet de régler des factures régulières ou ponctuelles entre la République française "zone SEPA" et les COM du Pacifique, ainsi qu'entre les COM du Pacifique.

	Tarifs TTC en F. CFP
CHÈQUES	
Paiement d'un chèque	
Paiement d'un chèque	Gratuit
Frais de rejet sur chèque non conforme	1 092
Traitement chèque non standard / hors norme	1 357
Paiement d'un chèque présenté par une banque située en Métropole ou dans les DOM-TOM	0,10% + TOF⁽¹⁾
Chèque de banque	
Frais d'émission d'un chèque de banque en faveur de soi-même, du représentant légal du titulaire du compte ou du mandataire	Gratuit
Frais d'émission d'un chèque de banque (en F. CFP inférieur à 100 000 F. CFP)	2 788
Frais d'émission d'un chèque de banque (en F. CFP supérieur ou égal à 100 000 F. CFP)	5 120

(1) Du montant du chèque. Min 2 115 F. CFP - Max 2 839 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
Frais d'émission d'un chèque de banque en euro	Gratuit
Annulation d'un chèque de banque	1 675
Remise de chèque	
Remise de chèque(s) payable(s) en Nouvelle-Calédonie	Gratuit
Frais pour remise de chèque(s) erronée	371
Remise de chèque(s) payable(s) en Métropole ou dans les DOM -TOM (hors NC)	0,15% + TOF⁽¹⁾
Escompte de chèque euro payable en Métropole ou dans les DOM-TOM	Taux légal + TOF⁽²⁾
Dates de valeur appliquées aux remises de chèque	
<i>Sur place avant 12h</i>	J⁽³⁾
<i>Sur place après 12h</i>	J⁽³⁾+1 ouvré
<i>Hors place en euro ou F. CFP</i>	J⁽³⁾+25 ouvrés
<i>En devise avec change</i>	J+2 après crédit du correspondant
Délai d'encaissement ou d'indisponibilité	4 jours calendaires

(1) Du montant du chèque

(2) En % du montant du chèque. Min. d'intérêts 1 908 F. CFP - Délais de rejet : 25 jours ouvrés

(3) Date de comptabilisation

 **DÉFINITION : Délai d'encaissement.** La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la BNC vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la BNC peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé. La provision est alors indisponible.

	Tarifs TTC en F. CFP
Opposition sur chèque	
Frais d'opposition de chèque(s) par l'émetteur ⁽¹⁾	3 032
Frais d'opposition de chèque(s) par l'émetteur ⁽²⁾	5 300

(1) Par chèque

(2) Par chéquier

	Tarifs TTC en F. CFP
Délivrance et destruction de chéquier	
Délivrance de chéquier en F. CFP	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier	Frais réels
Gardiennage (au-delà de 2 mois)	1 450
Destruction de chéquier ⁽¹⁾	2 820

(1) En cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois ou erreur du client

4 | ÉQUIPEMENT MONÉTIQUE

TARIFICATION COMMERÇANT

Transaction TPE	
Commission monétique sur paiement	Nous consulter
Reconfecion de carte de domiciliation	2 120
Attribution de site - Identifiant commerçant	
2 ^e carte de domiciliation	1 060
Changement d'enseigne	4 240
Date de valeur appliquée aux crédits	Jour du règlement interbancaire
Relevé de transaction	
Journalier	4 240
Mensuel	2 661

5 | IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



DÉFINITION : Commission d'intervention. Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

	Tarifs TTC en F. CFP
COMMISSION D'INTERVENTION	
Commission d'intervention	2 524

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

	Tarifs TTC en F. CFP
Frais par saisie-arrêt ⁽¹⁾ , par avis à tiers détenteur ⁽²⁾ , par opposition administrative ⁽³⁾	17 000
Prise en charge de dossier contentieux ⁽⁴⁾	30 040
Prise en charge de dossier sensible ⁽⁵⁾	10 547

- (1) Frais bancaires liés à une procédure judiciaire engagée par un créancier pour obtenir une somme qui lui est due (par acte)
 (2) Frais bancaires liés à une procédure de l'administration fiscale pour l'obtention d'une somme qui lui est due (par acte)
 (3) Frais bancaires liés à une procédure du Trésor Public pour le recouvrement de sommes dues à l'Etat notamment au titre d'amendes ou de condamnations pécuniaires de caractère pénal (par acte)
 (4) Par dossier et hors frais de déchéance du terme prévus contractuellement au dossier de crédit
 (5) Prise en charge par le Service Recouvrements

INCIDENTS DE PAIEMENT

Opération par carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	7 950
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	6 466
Incident sur chèque	
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (inférieur ou égal à 5 967 F. CFP)	3 578
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (supérieur à 5 967 F. CFP)	5 963
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision et payé	2 162
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	5 406
Chèque payé émis en infraction d'une interdiction bancaire	4 060
Retour chèque impayé localement	Gratuit
Retour chèque impayé Métropole ou DOM-TOM	2 184
Retour chèque impayé étranger	3 827





DÉFINITION : Rejet de chèque. Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : en lettre simple
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

Tarifs TTC
en F. CFP

Incident sur virement	
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées bancaires absentes ou incorrectes)	2 221
Frais de modification d'opération (SWIFT)	2 162
Frais de non exécution de virement pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant inférieur ou égal à 2 386 F. CFP)	530
Frais de non exécution de virement pour défaut de provision (en F. CFP ou en devise, d'un montant supérieur à 2 386 F. CFP)	2 385
Frais pour retour de fonds sur demande du client	2 221

INCIDENTS SUR EFFETS ET DAILY

Frais d'impayés	3 392
Déclaration à l'IEOM d'un effet impayé	5 024

INCIDENTS SUR LES CRÉDITS

Frais par paiement tardif d'échéance	6 551
Frais de lettre d'information d'échéance impayée	4 997

FRAIS DIVERS

Compte débiteur sans autorisation ⁽¹⁾	2 343
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	2 162
Lettre de clôture juridique	3 392
Frais pour remise d'espèces erronée ou non conforme	318

(1) Commission forfaitaire prélevée trimestriellement, sur compte débiteur non autorisé (sans autorisation de découvert ou en dépassement de l'autorisation), en sus des agios débiteurs

Tarifs TTC
en F. CFP

Incident sur prélèvement	
Frais d'opposition sur un prélèvement reçu	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour motif référence incorrecte	Gratuit
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (pour les opérations inférieures ou égales à 2.386 F.CFP)	530
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (montant supérieur à 2.386 F.CFP)	2 385



DÉFINITION : Rejet de prélèvement. Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.



Tarifs TTC
en F. CFP

FINANCEMENT BANCAIRE COURT TERME

Autorisation de découvert	
Frais de dossier	0,60% + TOF⁽¹⁾
Frais d'actualisation (annuel)	0,50% + TOF⁽²⁾
Frais d'avenant pour modification autre que le montant	22 493
Frais de dossier pour demande de dépassement ponctuel (par rapport à une autorisation de découvert existante ou non)	0,50% + TOF⁽³⁾
Taux du découvert autorisé	Taux d'usure
Commissions	
<i>Commission de plus fort découvert</i>	2,00% + TOF⁽⁴⁾
<i>Commission de confirmation</i>	0,40% + TOF⁽⁵⁾
<i>Commission de non utilisation</i>	0,50% + TOF⁽⁶⁾
Créances Dailly	
Frais de dossier	20 140
Frais de gestion d'une ligne de créances	6 159
Commission par notification	4 251
Frais de port	1 516
Prorogation de créances	2 703
Frais par bordereau	4 251
Intérêts ⁽⁷⁾	Taux en vigueur + TOF

(1) Du montant - Min 27 825 F. CFP. Payé en une seule fois à la mise en place du découvert

(2) Du montant - Min. 15 900 F. CFP

(3) Du montant - Prélevés trimestriellement sur crédit confirmé pour tous les engagements. Min. 5 300 F. CFP

(4) Du montant - Prélevée trimestriellement

(5) Du montant

(6) Du montant - Prélevée trimestriellement - Min. 5 300 F. CFP

(7) Nombre min. de jours d'agios : 10 jours par facture - Min. d'agios perçus : 1 590 F. CFP par facture cédée

Tarifs TTC
en F. CFP

Effets	
Traitement de remise d'effet	2 184
Frais de dossier d'escompte	2 184
Intérêts d'escompte	Taux en vigueur + TOF⁽¹⁾
Paiement d'effets locaux	Gratuit
Frais divers sur effet (prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, présentation à l'acceptation)	2 989
Lettres de Change Relevées (LCR)	
Règlement du correspondant d'une LCR ou BOR	0,15% + TOF⁽²⁾

(1) Min. d'agios par effet : 1 590 F. CFP

(2) Du montant - Min. 3 339 F. CFP - Max. 3 450 F. CFP

Tarifs TTC
en F. CFP

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (CRÉDITS)

Ingénierie et montage de dossier	0,75% + TOF⁽¹⁾
Frais de dossier de crédit immobilier	0,50% + TOF⁽²⁾
Frais de dossier de crédit réescomptable	Gratuit
Frais de dossier de crédit de restructuration	0,75% + TOF⁽³⁾
Autre frais d'acte nécessitant une expertise juridique	Sur devis
Crédit-bail / Location avec Option d'Achat	Nous consulter

(1) Du montant, par dossier - Min. 26 500 F. CFP

(2) Sur le montant du crédit - Min. 53 000 F. CFP

(3) Du montant, par dossier - Min. 53 000 F. CFP



	Tarifs TTC en F. CFP
FRAIS DIVERS	
Frais de revue annuelle des concours	
<i>Commission</i>	0,50% + TOF⁽¹⁾
<i>Commission de confirmation</i>	0,40% + TOF⁽²⁾
Frais d'avenant autre que renégociation de taux	0,30% + TOF⁽³⁾
Frais de renégociation de taux de crédit	0,75% + TOF⁽⁴⁾
Frais d'étude de dossier non abouti	15 143
Assurance des emprunteurs	Nous consulter
Commission de tirage sur crédit en cours d'utilisation	5 300
Modifications diverses (mainlevée de garantie, date d'échéance de prélèvement, changement de domiciliation)	5 146
Transfert de crédit	10 600
Renonciation de compte courant	5 300
Nantissement - gage	7 875
Réédition de tableau d'amortissement	2 247

(1) Du montant - Min. 26 500 F. CFP

(2) Du montant, perçue en une seule fois par crédit confirmé

(3) Du capital restant dû, par dossier - Min. 26 500 F. CFP

(4) Du capital restant dû - Min. 22 260 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
CAUTIONS	
Obligations cautionnées	2,00% + TOF⁽¹⁾
Commission d'engagement	2,00% + TOF⁽²⁾

(1) Du montant - Min. 5 300 F. CFP à l'année / Prélèvements d'avance pour 120 jours

(2) Du montant - Min. 3 895 F. CFP à l'année / Prélèvements trimestriellement et d'avance / frais d'enregistrement en supplément

	Tarifs TTC en F. CFP
Confection d'un acte de caution standard	5 406
Confection d'un acte de caution spécifique	13 102
Relevé à la demande	3 275
Caution à première demande sur l'étranger	
<i>Commission d'engagement</i>	2,00% + TOF⁽¹⁾
<i>Confection d'un acte de caution standard</i>	13 102
<i>Confection d'un acte spécifique</i>	21 836
Caution de type Stand By Letter of Credit	
<i>Commission d'engagement</i>	2,00% + TOF⁽¹⁾
<i>Ouverture, modification ou annulation</i>	13 102

(1) Du montant - Min. 3 895 F. CFP à l'année / Prélèvements trimestriellement et d'avance / frais d'enregistrement en supplément

7 | ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

 **À SAVOIR :** Conformément à la loi de pays n°2014-20 du 31/12/2014, la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS) est applicable dès le 1^{er} franc depuis le 01/01/2015 aux revenus des produits de valeurs mobilières, des produits d'épargne et de placement au taux en vigueur de 2%. Sont concernés tous les produits d'épargne bancaire (toute la gamme de dépôts à terme), ainsi que les produits d'épargne réglementée (Livret A, compte sur livret, compte sur livret jeune et épargne logement - PEL et CEL).

	Tarifs TTC en F. CFP
ÉPARGNE BANCAIRE	
Compte Excédent Professionnels ⁽¹⁾	Gratuit
Livret A ⁽²⁾	Gratuit
Compte à terme	Gratuit
Annulation et remboursement total d'un compte à terme en F. CFP ⁽³⁾	2 120

(1) Réservé uniquement aux Professionnels

(2) Réservé uniquement aux Associations et Syndicats de copropriété

(3) En sus des pénalités sur taux prévues au contrat

 **À SAVOIR :** Le Compte Excédent Professionnels est une solution particulièrement adaptée si vous souhaitez faire fructifier de manière sécurisée vos excédents de trésorerie tout en restant libre de vos retraits. Le calcul des intérêts est quotidien. La fréquence de versement des intérêts est définie dans le contrat de souscription (versement mensuel ou trimestriel).

PLACEMENTS FINANCIERS	
Étude patrimoniale	53 000
OPCVM	
Ouverture d'un compte titre	Gratuit
Transfert de portefeuille sortant	2 162
Ordre tombé ou annulé	753
Opération sur titres	1 590
Fiscalité internationale	11 130
Transfert de compte titre (par ligne)	2 120
Transfert de compte titre à l'étranger (par ligne)	12 720
Droits de garde de comptes titre ⁽¹⁾	0,22% + TOF
+ commission fixe par ligne de titres	498
Droits de garde sur OPCVM Groupe BPCE	Gratuit

(1) Cotisation annuelle et calculée sur la valeur du portefeuille valorisé au dernier jour de l'année - Min. 24 380 F. CFP - Max. 37 100 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
Droits de garde pour compte titre clôturé dans l'année ⁽¹⁾	5 565
Droit de garde de compte titre sans position ⁽²⁾	6 487
Intervention	2 162
Relevé de compte titre édité à la demande	912
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur < 5 ans	19 080
Frais de recherche et calcul de plus values sur exercice antérieur > 5 ans	26 500
Ordres de bourse	
Courtage sur opération de bourse - euronext	0,90% + TOF⁽³⁾
Courtage sur opération de bourse - International	1,50% + TOF⁽⁴⁾

(1) Prélevé à la clôture du compte titre, perception par trimestre commencé

(2) Cotisation annuelle

(3) Du montant - Min. 1 707 F. CFP

(4) Du montant - Min. 5 342 F. CFP

 **DÉFINITION : Droits de garde.** Le compte est débité des frais perçus par la banque pour la conservation d'un portefeuille de valeurs mobilières.

 **À SAVOIR :** Médiation de l'AMF. L' autorité des marchés financiers dispose d'un médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champs de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (information des investisseurs, exécution des ordres (délai, contenu), problèmes de tenue de compte titres). Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse - 75 082 Paris Cédex 02.



8 ASSURANCES ET PREVOYANCE

	Tarifs TTC en F. CFP
Assurance pour vos biens	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement - "AMP" ⁽¹⁾⁽²⁾	6 564
Assurance Automobile ⁽³⁾	Nous consulter
Frais de réédition de carte verte (contrat Assurance Auto) ⁽⁴⁾	869

(1) Cotisation annuelle

(2) AMP est un contrat BPCE Prévoyance, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur

(3) Assurance Automobile est un contrat Allianz IARD, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir limites, conditions et exclusions prévues par les engagements contractuels en vigueur

(4) En cas de perte avec responsabilité avérée du client

9 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

	Tarifs TTC en F. CFP
Ouverture de compte en devise	Gratuit
Tenue de compte en devise ⁽¹⁾	4 644
Relevé SWIFT	5 830
OPÉRATIONS AU GUICHET	
Commission de manipulation euro et autres devises / débit-crédit en compte F. CFP	366
Commission de manipulation euro et autres devises / Règlement en espèces ⁽²⁾	1 325
Mise en place d'un ordre automatique d'achat/vente de devises	5 300
Ouverture de contrat de change à terme	7 568

(1) Cotisation trimestrielle. Commission prélevée sur le compte en F. CFP

(2) Réserve aux "non clients"



DÉFINITION : SWIFT/BIC (Bank Identifier Code). Norme internationale ISO qui permet d'identifier la banque, le pays, la ville et la succursale de l'établissement bancaire concerné.



DÉFINITION : IBAN (International Bank Account Number).

Numéro de compte bancaire du bénéficiaire de paiements transnationaux. L'IBAN comprend au maximum 34 caractères alphanumériques et a une longueur fixe dans chaque pays. Il se compose d'un code pays (2 lettres), d'un nombre de contrôle (2 chiffres) et d'un numéro de compte national (complété pour certains pays). La liste des pays concernés est disponible à l'accueil de votre agence.



À SAVOIR : Depuis le 1^{er} janvier 2007, le BIC/SWIFT et l'IBAN sont obligatoires, seuls les ordres de virement comportant ces informations pourront être traités par la Banque de Nouvelle Calédonie sans frais supplémentaire.

	Tarifs TTC en F. CFP
VIREMENTS	
Virements émis	
Émission d'un virement ⁽¹⁾	2 480
Frais du correspondant ⁽²⁾	2 120
Frais de SWIFT	2 480
Frais de confirmation d'opération (SWIFT)	1 060
Virements permanents en devise	
Mise en place / Modification / Annulation	3 244
Emission d'un virement permanent	2 480
Virements reçus	
Réception d'un virement (toute devise)	2 120
Réception d'un virement (toute devise) d'un correspondant étranger pour un non client	0,10% + TOF ⁽³⁾

(1) Frais de SWIFT en sus

(2) Application des frais réels si frais correspondant > 2 120 F. CFP

(3) Du montant - Min. 6 254 F. CFP - Max. 16 695 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
CHÈQUES	
Chèque import (en F. CFP ou euro reçu d'un correspondant étranger)	
Commission d'encaissement	0,15% + TOF ⁽¹⁾

(1) Du montant - Min. 1 908 F. CFP - Max. 10 600 F. CFP - frais de transfert en sus



	Tarifs TTC en F. CFP
Commission de transfert	0,125% + TOF⁽¹⁾
Chèque export (en devise ou euro, remis par un client BNC et tiré sur une banque à l'étranger)	
Commission d'encaissement	0,15% + TOF⁽²⁾
Frais de port	1 092
Dates de valeur appliquées au chèque export	
<i>Crédit après recouvrement en euro sur l'étranger ou en devise sans change</i>	J+1 ouvré du crédit en compte chez le correspondant
<i>Crédit après recouvrement en devise sur l'étranger avec change</i>	J+2 ouvré de la cession des devises

(1) Du montant - Min. 1 908 F. CFP - Max. 10 600 F. CFP - frais de transfert en sus

(2) Du montant - Min. 1 908 F. CFP - Max. 10 600 F. CFP

	Tarifs TTC en F. CFP
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES	
Remises documentaires import en euro ou devises	
Commission d'encaissement	0,50% + TOF⁽¹⁾
Commission d'acceptation	0,15% + TOF⁽²⁾
Incident sur remises documentaires	
Avis de sort	2 703
Présentation supplémentaire ⁽³⁾	3 784
Documents en souffrance	0,15% + TOF⁽⁴⁾
Impayés et retour des documents / ordinaire ⁽⁵⁾	5 406
Impayés et retour des documents / protesté ⁽⁶⁾	7 568
Prorogation ou modification	3 244

(1) Du montant - Min. 10 600 F. CFP - Max 106 000 F. CFP. Frais de port ou SWIFT en sus

(2) Du montant - Min. 5 300 F. CFP - Max 15 900 F. CFP. Frais de port ou SWIFT en sus

(3) 8 jours après l'arrivée du navire par avis de relance. Frais de SWIFT en sus

(4) Du montant - Min. 5 120 F. CFP / 30 jours arrivée des marchandises ou après échéance

(5) À charge du correspondant sauf instruction contraire

(6) Frais d'huissier en sus

	Tarifs TTC en F. CFP
Crédit documentaire import	
Rédaction projet crédit documentaire import	5 300
Ouverture Crédoc	0,75% + TOF⁽¹⁾
Paiement différé	0,15% + TOF⁽²⁾
Modification de validité trimestrielle ou de montant	1 060
Autre modification ⁽³⁾	6 487
Lettre de garantie pour absence de documents originaux	2,00% + TOF⁽⁴⁾
Bon à enlever	5 406
Crédit documentaire export	
Ouverture	0,125% + TOF⁽⁵⁾
Modification ⁽⁶⁾	6 275
Transfert	0,15% + TOF⁽⁷⁾
Négociation à vue	0,15% + TOF⁽⁸⁾
Négociation contre acceptation	0,15% + TOF⁽⁹⁾
Manipulation et envoi des documents ⁽¹⁰⁾	3 244

(1) Du montant, le 1^{er} trimestre puis 0,375% + TOF par trimestre supplémentaire

(2) Du montant, le 1^{er} mois puis 0,15% + TOF par mois supplémentaire

(3) Frais de SWIFT en sus

(4) 2,00% du montant par an, perception trimestrielle - Min 3 895 F. CFP

(5) Frais éventuels du correspondant local en sus - Min. 6 455 F. CFP

(6) Forfait par dossier

(7) Du montant - Min. 10 573 F. CFP

(8) Du montant, frais de règlement par utilisation - Min. 10 573 F. CFP - Frais de SWIFT en sus

(9) Du montant, commission pour un mois minimum puis par mois entier de la date de négociation à la date d'échéance de l'acceptation - Min. 6 455 F. CFP

(10) Frais réel en sus



POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATIONS



Parlez-en
à votre conseiller



Appelez le 257 400*



Connectez-vous** sur
www.bnc.nc



contact@bnc.nc

* Coût d'un appel local.

** Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès internet.



**Banque de
Nouvelle Calédonie**

BANQUE & ASSURANCE

BANQUE DE NOUVELLE CALEDONIE S.A. au capital de 12.097.944.000 F. CFP
RCS Nouméa 74B047688 – Ridet 047 688 001 – Siège social : 10, avenue du
Maréchal Foch – BP L3 – 98849 Nouméa Cedex – Nouvelle-Calédonie. Intermédiaire
en assurances – Immatriculée au RIAS sous le n° NC180001. Tél : (687) 25.74.00
contact@bnc.nc.